

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Délibération n° 2023D76

Le Conseil communautaire, convoqué le 16 mai 2023, s'est réuni en séance ordinaire, au siège de la Communauté de communes Vie et Boulogne, le **lundi 22 mai 2023 à 19 heures**, sous la présidence de Guy PLISSONNEAU.

Présents : 33

AIZENAY : F. ROY, R. URBANEK, F. MORNET, I. GUERINEAU, Ph. CLAUTOUR

APREMONT : G. CHAMPION, S. BUFFETAUT

BEAUFOU : D. HERMOUET

BELLEVIGNY : J. ROTUREAU, N. DURAND-GAUVRIT, Ph. BRIAUD

CHAPELLE PALLUAU (LA) : V. JOLLY

FALLERON : G. TENAUD, Y. HERBERT

GENETOUZE (LA) : G. PLISSONNEAU

GRAND-LANDES : P. MORINEAU

LUCS-SUR-BOULOGNE (LES) : D. PASQUIER, Ph. GREAUD

MACHE : C. NEAU

PALLUAU : G. BUTEAU

POIRE-SUR-VIE (LE) : S. ROIRAND, M. ROCHAIS, M. CHARRIER-ENNAERT, F. GUILLET, J-L. RONDEAU, Ph. SEGUIN,

C. GUINAUDEAU, N. KUNG, C. RENARD

SAINT-DENIS LA CHEVASSE : M. HERMOUET, C. FRAPPIER

SAINT-ETIENNE DU BOIS : G. AIRIAU, C. COULON-FEBVRE

Absents excusés : 11

AIZENAY : S. ADELEE donne pouvoir à F. ROY, C. BARANGER donne pouvoir à I. GUERINEAU

BEAUFOU : J-Ph. BODIN

BELLEVIGNY : S. PLISSONNEAU donne pouvoir à N. DURAND-GAUVRIT

CHAPELLE PALLUAU (LA) : X. PROUTEAU donne pouvoir à V. JOLLY

GENETOUZE (LA) : S. GUIDOUX donne pouvoir à G. PLISSONNEAU

LUCS-SUR-BOULOGNE (LES) : Ch. GAS

MACHE : F. RAGER donne pouvoir à C. NEAU

PALLUAU : M. BARRETEAU donne pouvoir à G. BUTEAU

SAINT-DENIS LA CHEVASSE : Ch. DURAND donne pouvoir à C. FRAPPIER

SAINT-PAUL MONT PENIT : Ph. CROCHET donne pouvoir à P. MORINEAU

Absents : 5

AIZENAY : Ch. GUILLET, M. TRAINEAU

BELLEVIGNY : F. FLEURY, M-D. VILMUS

LUCS-SUR-BOULOGNE (LES) : C. ROUX

Objet : Demande de subvention pour les « Rencontres d'Apremont », édition 2023 – Molière.

La Communauté de communes Vie et Boulogne a reçu une demande de subvention de l'association "Les Rencontres d'apremont" dédiée à l'organisation de la 3ème édition des "Rencontres d'Apremont autour de Molière", consacrée en 2023 au Malade imaginaire du 11 au 17 septembre 2023.

Le montant de l'aide sollicité s'élève à 9 000 €, pour un budget prévisionnel total de dépenses de 80 550 €, en vue de financer :

- des animations au Château d'Apremont pendant le week-end des Journées Européennes du Patrimoine (JEP)
- 3 représentations grand public les 15-16 et 17 septembre
- 8 représentations auprès des écoles la CCVB (demande de participation financière auprès des écoles)

Monsieur Stéphane BUFFETAUT quitte la salle du conseil et ne prend pas part au vote.

Envoyé en préfecture le 25/05/2023

Reçu en préfecture le 25/05/2023

Publié le

ID : 085-200072882-20230522-2023D76-DE



Par adoption des motifs exposés par le Vice-Président et après avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'attribuer une subvention de 9 000 euros à l'association "LES RENCONTRES D'APREMONT" pour l'organisation du festival de théâtre.
- D'autoriser le Président ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération, notamment une convention d'objectifs bipartite en cours de rédaction.
- De charger le Président ou son représentant d'exécuter la présente délibération.

.....
Pour copie conforme au registre
Le vingt-trois mai deux-mille-vingt-trois,

Le Président,
Guy PLISSONNEAU

Acte publié sur le site internet Vie et Boulogne le 29/05/2023.
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

